

The image is a composite of two nature photographs. The top half shows a woodpecker with a red crest and a white patch on its chest, perched on a tree trunk and looking upwards. The bottom half shows a pond with lily pads and a small brown salamander on a log in the foreground. The background is a lush green forest with ferns.

La conservation volontaire : *un geste naturel !*

Famille Deschamps - Ferme D.&D.

*Ceinture verte autour du
parc national de la Yamaska*

Secteur Warden

Février 2018

La conservation volontaire: Un geste naturel...



Fondée en 2006, la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) est un organisme de bienfaisance qui a pour mission d'agir de concert avec les citoyens et les partenaires locaux pour une plus grande reconnaissance, protection et mise en valeur du patrimoine naturel du territoire de la Haute-Yamaska.

Jean-Daniel Boisvert

Chargé de projets en conservation

450-994-3173

info@fondationsethy.org

www.fondationsethy.org



**Parc national
de la Yamaska**

Dans la perspective d'un développement harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional, le parc national de la Yamaska assure la conservation et la mise en valeur d'un territoire représentatif de la région naturelle des basses terres appalachiennes, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible à des fins éducatives et de plein air.

Alain Mochon, Responsable du service de la conservation et de l'éducation

450 776-7182

mochon.alain@sepaq.com

www.sepaq.com

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière de :



Crédits photographiques:

Page couverture

Grand pic © Bernard Valiquette;

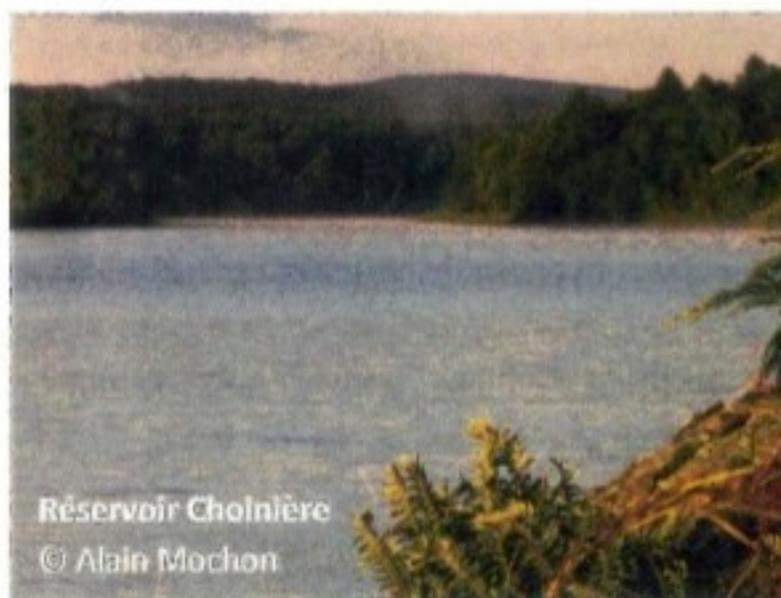
Triton vert et riv. Yamaska Nord © Alain Mochon;

Conception: Imag'in création graphique, adaptée par Bernard Valiquette.

Le projet

La Fondation SÉTHY et le parc national de la Yamaska poursuivent actuellement, et ce depuis quelques années, un projet de conservation de milieux naturels dans la MRC de La Haute-Yamaska. Les milieux naturels occupent une place primordiale dans notre quotidien et jouent un rôle positif sur notre qualité de vie, notre santé, nos loisirs et notre économie (acériculture, tourisme, chasse, etc.). Il faut cependant agir maintenant pour préserver ce capital Nature, ce patrimoine naturel. Heureusement, déjà plusieurs propriétaires ont démontré leur intérêt à mettre les efforts nécessaires pour préserver leurs forêts, leurs milieux humides et les espèces qui y vivent.

Le territoire de la Haute-Yamaska regorge encore de milieux naturels de qualité. Entre autres, on y trouve un joyau provincial, le **parc national de la Yamaska**. Bien qu'il n'occupe que 1,7% du territoire de la MRC, le parc abrite plus de 300 espèces d'animaux, 500 espèces de plantes et 40 essences d'arbres. Il constitue un sanctuaire pour plus d'une trentaine d'espèces rares à l'échelle du Québec! Et chaque année, des milliers de visiteurs s'émerveillent devant les beautés que recèlent les milieux naturels de ce territoire protégé.



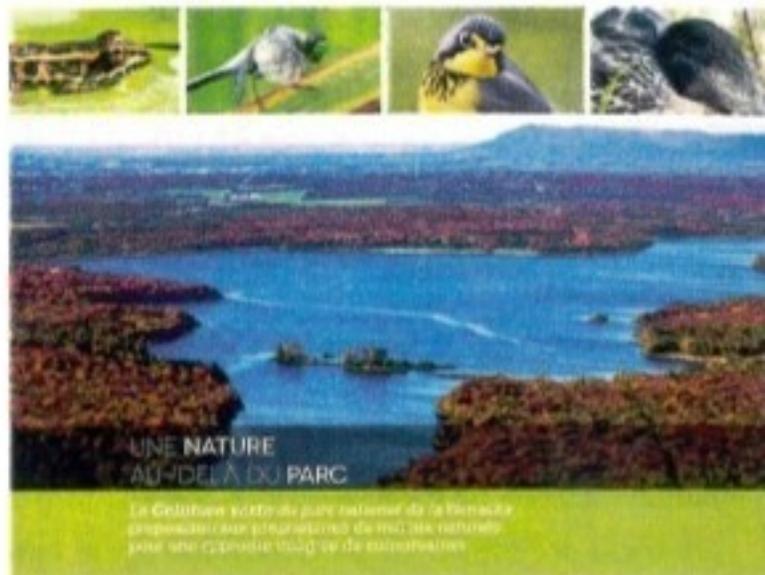
Réservoir Choinière
© Alain Mochon

Des efforts sont déployés par l'équipe du parc pour assurer l'intégrité des milieux naturels à l'intérieur des limites du parc. Il importe maintenant de préserver une zone tampon tout autour. Ainsi, avec la participation de la SÉPAQ, une initiative de **Ceinture verte autour du parc national de la Yamaska** a vu le jour afin de stimuler une démarche collective de conservation des précieux milieux naturels à la périphérie du parc et dans le bassin versant du réservoir Choinière. Cette approche permettra de maintenir un réseau interrelié de milieux naturels, de connecter le parc national et le mont Shefford, et de protéger des habitats jugés essentiels à la biodiversité régionale, tout en respectant la volonté des propriétaires d'occuper le territoire et de le mettre en valeur.

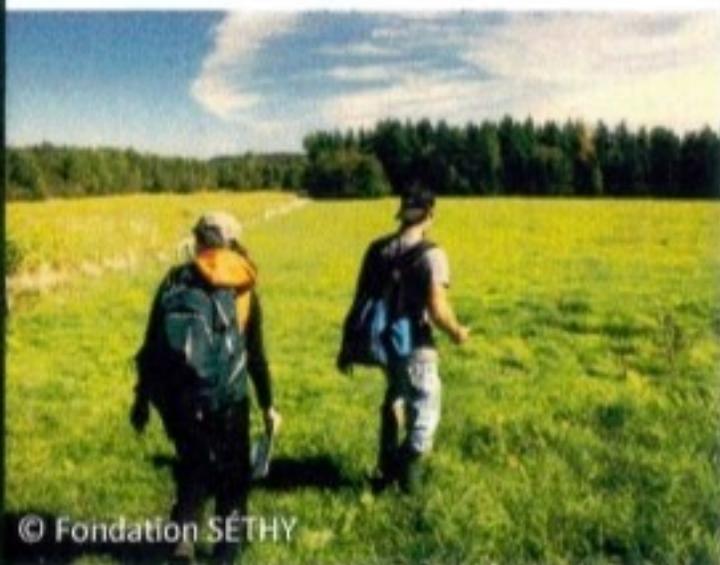
La conservation volontaire désigne une approche selon laquelle les propriétaires fonciers choisissent de leur propre gré de participer à des activités de conservation de la nature. Cette approche permet de protéger des habitats jugés essentiels à la biodiversité régionale tout en respectant la volonté des propriétaires d'habiter le territoire et de le mettre en valeur.

Le cahier du propriétaire: un document personnalisé

C'est dans le contexte de cette initiative que vous avez reçu la visite d'un biologiste de la Fondation SÉTHY, et que vous avez reçu une magnifique brochure présentant les beautés du parc, tout en réalisant que ces richesses sont susceptibles aussi de se retrouver chez vous. Vous avez par la suite manifesté de l'intérêt pour en apprendre davantage sur votre propriété et surtout pour mieux comprendre comment vous, au voisinage du parc, pouvez contribuer indirectement à sa protection. **Un cahier du propriétaire a donc été produit pour vous.**



Ce document personnalisé a été préparé à la suite d'une visite de votre terrain effectuée les 26 et 31 juillet 2017 par une équipe de biologistes de la Fondation SÉTHY. Il vous présente donc des informations concernant les milieux naturels qui se trouvent sur **vo**tre propriété en fonction des caractéristiques écologiques évaluées lors de ces visites. Il contient entre autres :



© Fondation SÉTHY

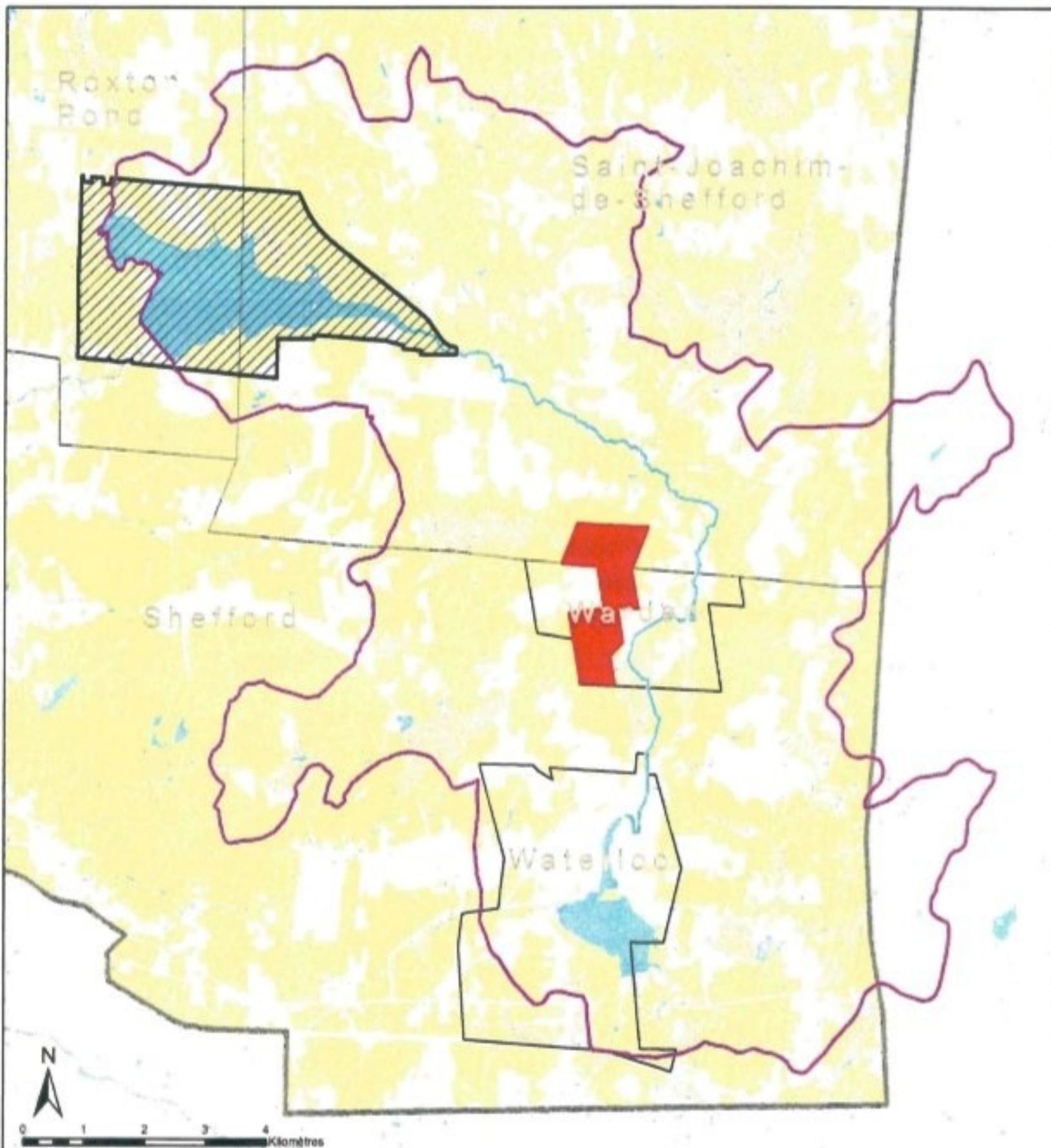
- une **carte de votre propriété**;
- un aperçu de quelques **habitats et espèces** observés sur votre propriété;
- une proposition d'**actions concrètes** que vous pouvez facilement mettre en place pour préserver les espèces rares, garder une forêt productive pour vos activités et participer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Vous, propriétaire d'un milieu naturel,

êtes conviés à prendre part à un **projet collectif** innovant de la Ceinture verte du parc national de la Yamaska. Ensemble, agissons aujourd'hui pour préserver la trame naturelle qui entoure votre parc!

Carte de localisation de votre propriété

Un geste naturel...



Légende

- | | | |
|---|--|---|
|  Votre propriété |  Limite municipale |  Plan d'eau |
|  Bassin versant du réservoir Choinière |  Rivière Yamaska Nord |  Milieu humide |
|  Parc national de la Yamaska |  Cours d'eau |  Boisé |
|  Limite MRC Haute-Yamaska | | |



Fondation SETHY
(450) 994-3173
info@fondationsethy.org
www.fondationsethy.org
C.P. 142, Bureau chef, Granby (Qc)
J2G 8E4



Légende

- | | | |
|-----------------|---|---------------------------|
| Votre propriété | Hirondelle rustique | Pioui de l'Est |
| Cours d'eau | Habitat potentiel du goglu des prés | Salamandre sombre du Nord |
| Plan d'eau | Habitat potentiel de la salamandre à quatre orteils | Flore à statut |
| Milieu humide | | |



Fondation SETHY
 (450) 994-3173
 info@fondationsethy.org
 www.fondationsethy.org
 C.P. 142, Bureau chef, Granby (Qc)
 J2G 8E4

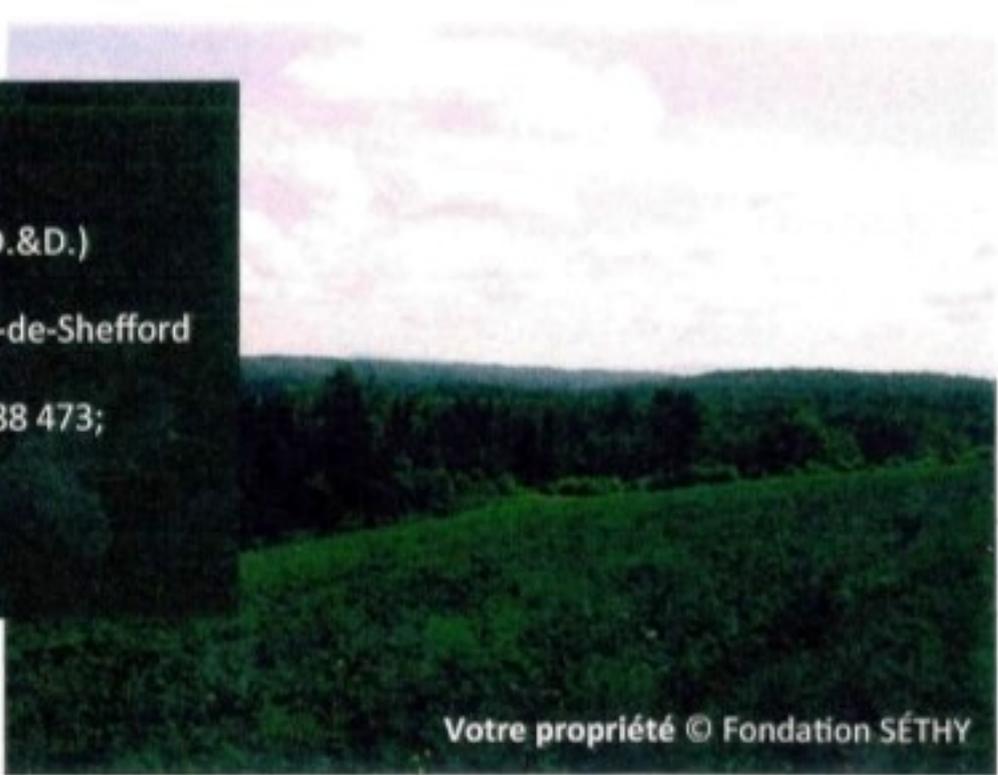
Votre milieu naturel

Propriétaire : Gérard Deschamps (Ferme D.&D.)

Municipalité(s) : Warden et Saint-Joachim-de-Shefford

Lots: 3 988 412; 3 988 882; 3 988 883; 3 988 473;
3 988 877; 3 988 878 et 3 988 879

Superficie approximative : 203,7 hectares



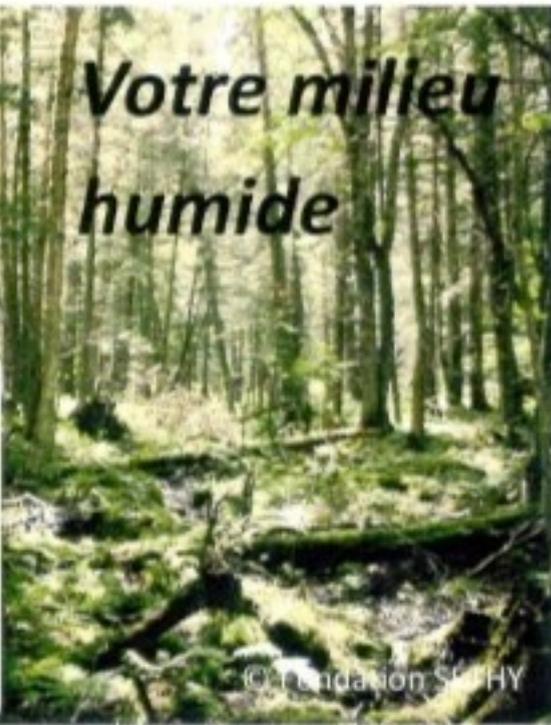
Votre propriété © Fondation SÉTHY

Votre milieu humide

Plusieurs milieux humides ont été observés sur votre propriété lors de notre passage. Ces types de milieux renferment une variété d'espèces très importantes pour l'équilibre des écosystèmes. En effet, de nombreuses espèces d'amphibiens ont été observées sur votre terrain telles que la salamandre cendrée, la salamandre à deux lignes et la grenouille des bois. Ces dépressions humides apportent des services de grande valeur pour votre forêt et la société et jouent un rôle crucial pour l'enjeu de la qualité de l'eau de la région en agissant comme des filtres naturels. Il est donc important d'en conserver le caractère naturel!



Champignon
© Fondation SÉTHY

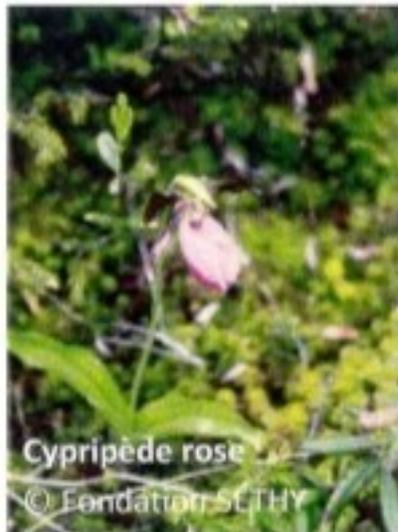


© Fondation SÉTHY

Quelques espèces floristiques typiques sur votre propriété:



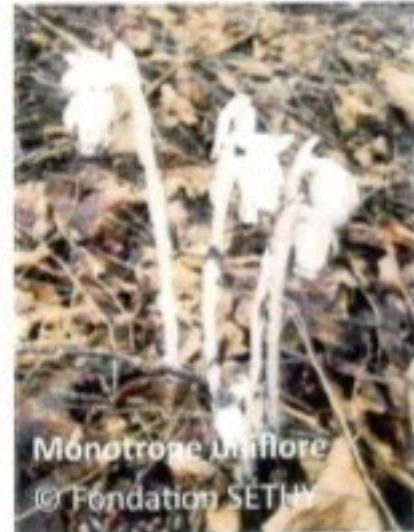
Pin blanc vétéran
© Fondation SÉTHY



Cypripède rose
© Fondation SÉTHY



Mertensie fougère-à-
autruche
© Fondation SÉTHY



Monotrope uniflore
© Fondation SÉTHY

Évaluation écologique

Un geste naturel...

Le réseau hydrographique



Un réseau de cours d'eau intéressant se trouve sur votre propriété. Ces ruisseaux représentent des affluents importants qui font partie du bassin versant du réservoir Choinière dont certains se déversent directement dans la rivière. Ces types de cours d'eau forestiers servent, entre autres, d'habitat pour certains amphibiens, comme la **salamandre sombre du Nord**, qui a été répertoriée à plusieurs endroits sur votre propriété. Ces trouvailles témoignent de la richesse écologique de votre réseau hydrographique!

La **salamandre sombre du Nord** est un petit amphibien susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec. Cette salamandre habite près des zones humides et se loge sous les pierres des ruisseaux. Il est donc important de laisser les zones humides, les ruisseaux et leurs berges à leur **état naturel** afin d'augmenter les chances de survie des espèces discrètes et fragiles qui y habitent.



Les zones humides situées dans la partie nord de votre propriété offrent l'habitat idéal pour un amphibien rare et menacé, soit la **salamandre à quatre orteils**. Cette salamandre fréquente les zones inondées des forêts humides ainsi que les tourbières. On la retrouve principalement au sein des butons de sphaigne, son habitat de prédilection pour la ponte des œufs. Bien que cette salamandre n'ait pas été aperçue sur votre terrain lors de notre passage, il est tout de même possible que votre milieu humide en abrite quelques individus!

Évaluation écologique

Des éléments d'intérêt écologique...

Millieu ouvert sur votre propriété

© Fondation SETHY

Votre propriété offre l'habitat idéal pour une espèce d'oiseau désignée menacée au Canada: le **goglu des prés**. Cette espèce aviaire vit dans les **prairies** et les **champs de graminées**. Bien que cet oiseau n'ait pas été observé sur votre propriété lors de notre passage, les champs de foin présents sur votre terrain offrent un habitat propice pour cet oiseau. Les principales

menaces qui pèsent sur le **goglu des prés** sont la **perte d'habitats** et la **mortalité des jeunes**. Cet oiseau fait son nid au sol à même la végétation et les oisillons se sont parfois happés mortellement lorsque les champs sont fauchés avant leur envol. Si possible, il serait préférable **d'éviter de faucher les champs de foin (ou du moins en partie) avant la mi-juillet**.



Goglu des prés © NAQ



Hirondelles rustiques
© Suzanne Labbé

Les **débris ligneux** sont très utiles pour la petite faune forestière. En effet, ils servent d'abris pour une panoplie d'espèces fauniques, telles que les **amphibiens**. D'ailleurs, lors de notre passage, il nous a été possible d'observer quelques **salamandres cendrées** sous des écorces et des branches mortes au sol. Par ailleurs, les **chicots** et les **arbres vétérans** représentent également d'excellents habitats fauniques. Certains contiennent des cavités de grandes dimensions pouvant servir d'abris et de garde-manger pour la faune. Nous recommandons de conserver ces éléments d'intérêt écologique.



Débris ligneux © Fondation SETHY



Salamandre cendrée
© Fondation SETHY



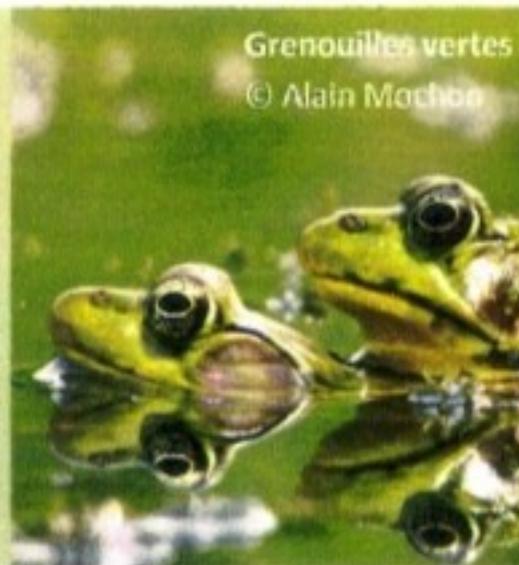
Vous souhaitez participer à la conservation dans la grande zone périphérique du parc?

Un geste naturel...

Objectifs	Ce que vous pouvez faire...	Intérêt?	
		Oui	Non
Préserver la qualité de l'eau	Localiser les cours d'eau et les milieux humides sur votre propriété et les laisser intacts afin de maintenir leur fonction naturelle d'épuration des eaux et de favoriser la survie des espèces qui y habitent et s'y reproduisent.		
	Minimiser vos déplacements et éviter les coupes de bois à proximité de vos cours d'eau et de vos zones humides afin de maintenir l'intégrité écologique de ces zones hautement sensibles.		
Préserver la qualité des habitats fauniques	Minimiser, voir éviter si possible, l'usage des pesticides afin de préserver la qualité des eaux de surface et de favoriser la survie des animaux insectivores comme les hirondelles.		
	Conserver les milieux ouverts (friches et prairies) et, si possible, éviter de faucher une partie des champs de foin avant la mi-juillet pour favoriser le goglu des prés.		
	Conserver les chicots, les débris ligneux (troncs, amas de branches) et les amas de roches au sol; ce sont des abris essentiels pour la petite faune et le bois mort maintient l'humidité et la qualité du sol.		

Joignez-vous au projet !

À ce jour (2018), le projet a impliqué la participation de plus d'une **soixantaine de propriétaires** dans la région. Certains de ces propriétaires se sont engagés moralement par une entente de conservation de leur terrain via la déclaration d'intention. Ils participent ainsi à la protection de près de **400 hectares de milieux naturels!** Joignez-vous à ces propriétaires en vous engageant à protéger votre milieu naturel afin de maintenir un réseau interrelié de couloirs forestiers pouvant assurer la pérennité de notre patrimoine faunique et floristique à l'échelle régionale!



Grenouilles vertes
© Alain Mochon

Déclaration d'intention

Je, _____, propriétaire des lots 3 988 412; 3 988 882; 3 988 883; 3 988 473; 3 988 877; 3 988 878 et 3 988 879 qui sont situés dans le bassin versant du réservoir Choinière et dans la zone périphérique du parc national de la Yamaska, déclare avoir reçu des informations à propos de mon milieu naturel par le biais d'un cahier du propriétaire.

Je reconnais toute la richesse que renferme mon milieu naturel. Je suis conscient de son rôle dans le maintien du patrimoine naturel, de la qualité de l'eau et de la biodiversité de la région.

Dans ce contexte, **je suis intéressé à poser un geste** pour préserver la qualité de ce milieu et m'engage moralement à en conserver le caractère naturel. Je souhaite aussi appliquer les recommandations ci-haut mentionnées afin de minimiser les impacts de mes activités sur mon milieu naturel et ceux qui l'entourent.

En contrepartie, la Fondation SÉTHY s'engage à m'appuyer dans mes démarches de protection, de gestion et d'aménagement durable de ce patrimoine naturel. Par la présente, je consens également à ce que la Fondation SÉTHY transmette (lorsque nécessaire) les informations permettant de démontrer le travail effectué sur son territoire auprès des instances concernées.

Cette déclaration d'intention est un engagement qui repose sur l'honneur.

Elle n'a aucune valeur juridique, donc vous ne perdez aucun de vos droits en l'endossant.

Signature propriétaire

date

Signature représentant de la Fondation SÉTHY

date

Merci de votre engagement!

Contactez-

Fondation SÉTHY

450-994-3173

info@fondationsethy.org

www.fondationsethy.org





Pour aller plus loin...

Un geste naturel...

Les options de conservation

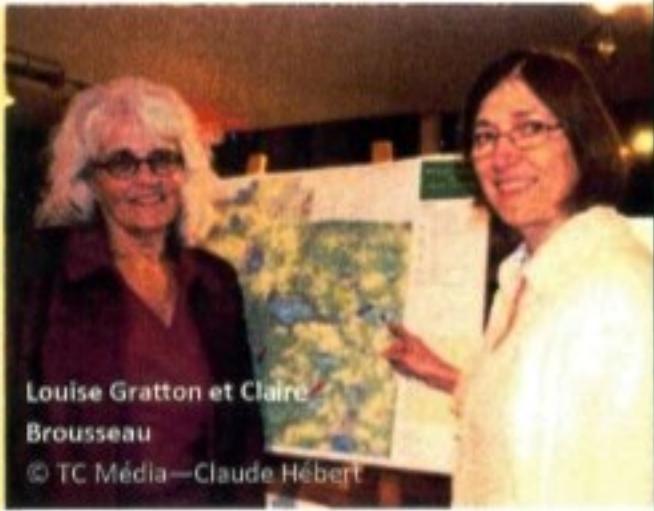


Au Québec, de plus en plus de propriétaires sensibles aux attraits des milieux naturels qu'ils possèdent ont conclu des ententes avec des organismes de conservation ou le gouvernement du Québec afin de préserver à perpétuité la valeur écologique de leur terrain. Certaines démarches de conservations permettent même aux propriétaires impliqués de bénéficier d'avantages fiscaux à court et moyen termes.

Informations de voir www.fondationsethy.org

Un exemple dans la Haute-Yamaska

Le 5 novembre 2014, Mme Claire Brousseau a matérialisé une partie du vœu d'un écologiste engagé de la région, M. Claude Tétrault (décédé en 2008), soit de protéger la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford. Mme Brousseau a fait le don écologique de son terrain de 21,1 hectares à un organisme de conservation (Fondation SÉTHY). Grâce à ce don, près de 10 % de la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford est maintenant protégé à perpétuité !



Louise Gratton et Claire Brousseau
 © TC Média—Claude Hébert

AMÉNAGER SON ÉRABLIÈRE!

L'aménagement acérico-forestier vous permettra d'accroître la capacité de votre érablière à réagir aux intempéries et aux perturbations naturelles, qu'elle soit utilisée à des fins acéricoles ou non. De plus, ces interventions visent à favoriser la croissance des arbres, la production de sève et à améliorer la qualité des tiges.

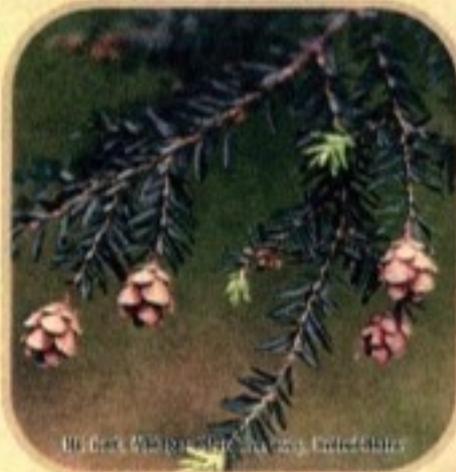


Vous avez des problèmes avec les rongeurs ? Favorisez l'habitat de leurs prédateurs naturels tels que la martre d'Amérique, le renard et les rapaces (chouette, hibou, buse, etc.). Ils contribueront au contrôle de certaines populations de rongeurs !

Pour un potentiel forestier productif :

- Assurez-vous de maintenir une structure inéquienne du peuplement. Votre érablière doit en effet contenir plusieurs jeunes tiges (votre relève), un nombre intéressant d'arbres de diamètre moyen (vos producteurs) et quelques arbres vétérans (vos semenciers).
- Si la densité du peuplement le permet, effectuez une coupe de jardinage d'assainissement (coupe d'amélioration d'érablière). Généralement, la récolte vise de 10 à 15% des tiges de plus de 10 cm par période de 10 à 15 ans. Lors de l'intervention, on tente de répartir le prélèvement uniformément en évitant de créer des trouées d'un diamètre supérieur à la hauteur des arbres du couvert dominant.

AMÉNAGER SON ÉRABLIÈRE!



Contrairement à d'autres essences résineuses, la pruche peut être considérée parmi les essences compagnes à préserver. Sa présence, de manière modérée, peut avoir une influence positive sur la biodiversité!



Saviez-vous que la présence d'une mouffette dans une érablière est précieuse! Cet animal mange à lui seul plus d'insectes que tout autre mammifère!

Pour une érablière saine :

- Respectez les normes d'entailage afin de maintenir la capacité de production à long terme des arbres producteurs de l'érablière. Les nombres d'entailles permis par classe de diamètre sont les suivants :
Moins de 20 cm ► 0 40 à 60 cm ► 2 20 à 40 cm ► 1 Plus de 60 cm ► 3
- Votre érablière devrait compter au moins 5000 semis et 400 gaules d'érables à l'hectare. **Assurer la relève, c'est une question de rentabilité!**
- Le prélèvement vise essentiellement à récolter des arbres non vigoureux qui nuisent au développement des bons producteurs et des tiges d'avenir. Lorsque la composition le permet, conservez 15 à 20% d'essences compagnes dans votre érablière (comptez 2 essences compagnes pour 8 érables). Par exemple, priorisez les essences suivantes : le tilleul d'Amérique, le bouleau jaune (merisier), l'ostryer de Virginie, le frêne blanc, le cerisier tardif et le hêtre à grandes feuilles.

Réalisation :



Avec la participation financière de :



Pour une
pleine de ressource

PEUPLEMENTS MATURES D'ESSENCES D'OMBRE



Les peuplements naturels de **feuillus tolérants** à l'ombre résultent généralement d'une lente évolution et sont influencés par des perturbations naturelles (chablis partiel et verglas) et artificielles (coupe de bois partielle) de faible intensité. La mort ou la récolte d'un ou plusieurs arbres du couvert dominant crée des ouvertures de lumière qui profitent aux espèces tolérantes ou semi-tolérantes à l'ombre présentes en sous-étage. Lorsque les trouées ont un diamètre de 0,5 à 1 fois la hauteur des arbres dominants, elles permettent alors aux arbres des strates inférieures ou en sous-étage d'accéder au couvert dominant. Cette dynamique permet la formation de peuplements ayant une structure comportant des arbres dans plusieurs strates d'âge, que l'on nomme **peuplements inéquiennes**.



Favorisez une diversité d'espèces et conservez les tiges les plus vigoureuses même si certaines essences ont une valeur commerciale moindre (ex. la pruche et le hêtre). Une tige vigoureuse est considérée comme un arbre dont la survie, la qualité et la croissance ne sont pas menacées, pour les 15 prochaines années, par les insectes, les maladies, les blessures mécaniques ou tout autre problème physiologique.

Stratégies d'aménagement forestier

Afin de maintenir une structure inéquienne, l'aménagiste pratiquera la **coupe de jardinage**. Cette coupe vise à récolter des arbres moins vigoureux ou comportant des défauts afin de favoriser les tiges d'avenir qui sont vigoureuses et de qualité. Quelques variantes de ce type de coupe peuvent être appliquées dont :

- **Jardinage par pied d'arbre** : Cette coupe vise à récolter entre 20% et 35% des arbres de manière relativement uniforme dans les diverses strates d'âge présentes. Ce type de coupe aura tendance à favoriser les essences les plus tolérantes au niveau de la régénération et des strates inférieures (ex. l'érable à sucre).
- **Jardinage par groupe** : Pour favoriser la présence d'essences semi-tolérantes de grande valeur, l'aménagiste devra parfois pratiquer des ouvertures plus grandes par la récolte de petits groupes d'arbres. Généralement, le diamètre des trouées ne devrait pas dépasser la hauteur des arbres dominants et la superficie maximale des trouées se situera autour de 500 m² (25 m de diamètre).
- Une **combinaison de jardinage** par pied d'arbre et de jardinage par groupe.

PEUPLEMENTS MATURES D'ESSENCES D'OMBRE



Avant de procéder à une coupe de jardinage, un inventaire est nécessaire pour bien évaluer la densité, le volume et, surtout, la vigueur des arbres du peuplement. Par la suite, un martelage des arbres doit être effectué par un professionnel de la forêt afin d'assurer une sélection adéquate des tiges à récolter.



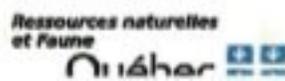
L'aménagiste ne doit jamais marquer un gros arbre sain sous prétexte qu'il est mûr, tout en laissant sur pied des tiges moins grosses mais mourantes. Par exemple, un gros érable à sucre en bonne santé peut très bien vivre jusqu'à la prochaine intervention (dans 10 à 20 ans) sans qu'il n'y ait de détérioration de son bois. Par contre, un arbre voisin moins vigoureux peut donner du bois de sciage s'il est récolté en priorité mais sera perdu si on le laisse sur pied pour la prochaine intervention.

Réalisation :



LE GROUPE

Avec la participation financière de :



LE NOURRISSAGE DU CERF :

une Pratique non-souhaitable



>> © SHAY, PHOTOLICENCE / GETTY IMAGES

Les cerfs de Virginie sont des animaux familiers du paysage québécois, en particulier dans le sud du Québec. Le cheptel de cerfs est en croissance depuis une vingtaine d'années, notamment en raison d'hivers moins rigoureux, certaines restrictions de chasse et l'accès limité aux terres privées pour les chasseurs. Les populations de cerfs de la Montérégie se portent donc très bien, et dans certains secteurs, elles sont même surabondantes.

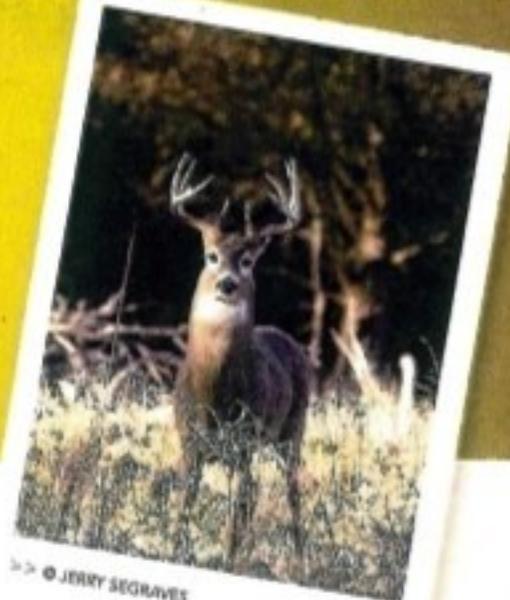
Dans le but de les observer ou pour favoriser leur survie, certains sont tentés de nourrir les cerfs. Cette pratique n'est pas souhaitable, en hiver comme en été, car elle n'est pas sans conséquences, autant pour le cerf que pour l'environnement.

Effets négatifs sur le cerf :

- Maladies, parasites et mortalités engendrés par la consommation d'aliments inadéquats, peu adaptés au système digestif, surtout en période hivernale (moulée destinée aux animaux d'élevage, fruits et légumes, restes de tables, pain sec, grains purs comme le maïs, etc.);
- Perte ou modification du comportement de migration saisonnière du cerf qui est tenté de demeurer près des sites de nourrissage de façon prolongée.

Effets négatifs sur l'environnement :

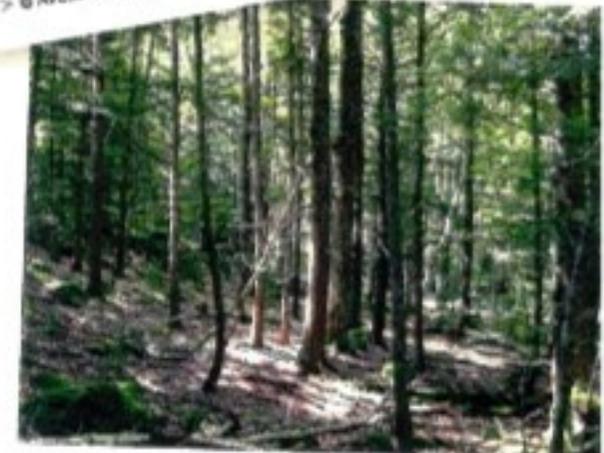
- Concentration des animaux au même endroit qui génère un broutage intensif. Cette grande pression sur le milieu peut conduire à la détérioration des habitats. Le broutage intensif a des répercussions importantes sur la régénération, voire la survie de certains végétaux, en particulier pour les espèces en situation précaire;
- Concentration de cerfs et d'autres animaux sauvages (ratons-laveurs, mouffettes, etc.) qui peuvent causer des dommages aux terrains à proximité des sites d'alimentation;
- Risques d'accidents lorsque les sites de nourrissage sont à proximité d'une route.



>> © JERRY SEGRIVES



Le broutage affecte la régénération de certains végétaux
>> © AVELINO ZEPEDA PHOTOGRAPHY, FLICKR, LICENCE : CREATIVE COMMONS



Sous-bois forestier
>> © NAO





Adapté de Ressources naturelles et Faune Québec.

Comment le cerf survit-il à l'hiver?

L'hiver est une saison critique pour le cerf, mais il s'est adapté pour survivre sous notre climat.

Durant la saison froide, les cerfs se regroupent dans des sites appelés ravages qui leur procurent un abri contre le froid, le vent et la neige. Il s'agit en général de peuplements de conifères où le couvert forestier ainsi que la pente limitent les accumulations de neige. On y retrouve aussi des sources d'alimentation (grande variété d'arbustes qui offrent des ramilles ou de jeunes branches). Les cerfs y développent un réseau de pistes qui leur permet d'accéder à la nourriture, de dépenser moins d'énergie pour se déplacer dans la neige et d'échapper aux prédateurs. Ces habitats sont d'une grande importance pour leur survie, et les groupes de cerfs, d'une dizaine à quelques centaines d'individus, y retournent année après année. Le nourrissage en hiver peut amener les cerfs à quitter ces habitats pour des milieux moins propices à leur survie.



Des cerfs dans un ravage
 >>> © RED KASPROWICK, FLICKR, LICENCE: CREATIVE COMMONS

Nourrir pour chasser?

L'appâtage pour attirer le cerf en vue de le chasser est une technique très répandue au Québec. Elle n'est pas idéale, car elle a des répercussions autant sur l'animal que sur l'environnement (voir recto). Cette pratique est d'ailleurs interdite dans plusieurs provinces canadiennes et états américains. D'autres techniques sont disponibles comme l'utilisation d'odeurs, de leurres, de techniques d'appels ou l'observation du comportement et des déplacements des animaux pour être au bon endroit au bon moment. En l'absence de réglementation, l'appâtage devrait être utilisé de façon limitée en utilisant des quantités minimales de nourriture sur une courte période de temps (2-3 semaines maximum).



Site d'appâtage pour la chasse au cerf
 >>> FRANÇOIS ET FIER DE L'ÉTRE, FLICKR, LICENCE: CREATIVE COMMONS

Favoriser l'équilibre naturel des populations

Vous êtes propriétaire d'un boisé? Plutôt que de nourrir artificiellement le cerf, il peut être beaucoup plus avantageux de lui offrir un habitat de qualité où il pourra retrouver les composantes essentielles à ses besoins (abri et nourriture). Par exemple, en évitant de trop nettoyer le sous-bois et en maintenant une diversité d'arbres et d'arbustes prisés par les cerfs, on favorise son alimentation tout en limitant les dommages causés aux essences dont on souhaite favoriser la régénération.

un buffet de choix pour les cerfs

Quelques arbres et arbustes préférés des cerfs: le thuya occidental (cèdre), le sapin baumier, la pruche du Canada, l'érable à épis, les viornes et les sureaux.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada



RÉALISATION:



www.nature-action.qc.ca